



DESCRIPTION D'EMPLOI

À noter que le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Renseignements sur le poste

Numéro du poste	Titre du poste Gestionnaire, Stratégie d'intervention intensive	
Classification du poste WP-05	Date d'entrée en vigueur	
Numéro de décision	Code d'emploi	Code national des professions
Ministère/Organisme Service correctionnel du Canada	Agent des griefs Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Code de bureau
Composante organisationnelle (Secteur/Division)	Emplacement géographique	
Exigences linguistiques	Profil linguistique	
Exigences en matière de communication	Exigences en matière de sécurité	

Renseignements sur le superviseur

Numéro du poste	Titre du poste	Classification du poste
------------------------	-----------------------	--------------------------------

Déclaration de l'employé

J'ai eu l'occasion de lire et de commenter le contenu de la présente description d'emploi.

Nom de l'employé	Signature	Date
-------------------------	------------------	-------------

Déclaration du superviseur

La présente description d'emploi constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom du superviseur	Signature	Date
---------------------------	------------------	-------------

Autorisation du gestionnaire

La présente description d'emploi constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom et titre du gestionnaire	Signature	Date
-------------------------------------	------------------	-------------

DESCRIPTION D'EMPLOI

Résultats axés sur le service à la clientèle

La gestion de la Stratégie d'intervention intensive (SII) et de ses deux composantes, soit le Milieu de vie structuré (MVS), l'Environnement de soutien accru (ESA), et l'Unité de garde en milieu fermé (UGMF), dans un établissement fédéral pour femmes au sein du Service correctionnel du Canada (SCC); et la prestation de traitement, d'interventions, et de programmes.

Activités principales

Administre et met en œuvre la Stratégie nationale d'intervention intensive et le cadre qui s'y rattache; dirige et coordonne le travail des différentes disciplines professionnelles impliquées dans la SII; et, planifie et gère les ressources financières et humaines de l'unité.

Fournit des options d'interventions pour répondre aux besoins des délinquantes ayant des problèmes de santé mentale, des limites cognitives, des problèmes de comportement, et pour les femmes à risque élevé; gère la supervision et les interventions des délinquantes du MVS, de l'ESA et de l'environnement structuré au sein de l'établissement; intervient directement dans les cas difficiles; et, gère les interventions fournies par les conseillers en comportement au sein de l'Unité d'intervention structurée.

Fait le suivi des différentes composantes des activités de programme exécutées pour qu'elles respectent les politiques et principes ministériels, ainsi que les normes des établissements régissant l'élaboration et l'exécution des programmes et services en santé mentale pour les femmes; cerne les problèmes et prend les mesures correctives qui s'imposent.

Établit et maintient les mécanismes pour les communications horizontales et l'intégration des commentaires des autres membres du personnel en établissement, professionnels et représentants d'organismes communautaires; aborde et règle les problèmes, et acquiert une connaissance critique des problèmes qui ont une influence sur la Stratégie d'intervention intensive.

Participe à titre de membre des comités organisationnels et groupes de travail; contribue à la perspective opérationnelle dans le cadre de l'examen et du perfectionnement des programmes organisationnels en vigueur et de l'élaboration des nouvelles stratégies d'intervention.

Fournit des conseils et des formations au personnel de l'établissement et à la direction sur les stratégies d'intervention en santé mentale et en comportement, ainsi que sur des questions connexes.

Supervise le personnel subalterne, élabore les plans de travail, évalue le rendement, répond aux exigences de formation, résout les problèmes de rendement, et assure un environnement de travail sain et productif; veille à l'utilisation optimale des ressources, établit l'ordre des priorités, et oriente et encadre le personnel et les équipes de projet.

Le titulaire du poste détient la désignation d'agent de la paix.

Habilités et connaissances

Connaissance des principes et méthodes de leadership, de gestion des ressources humaines et de gestion du changement, afin d'orienter, superviser et motiver le personnel et les équipes de projet; établir et maintenir des relations de travail efficaces avec le personnel, les gestionnaires et divers intervenants; résoudre les problèmes de rendement; et favoriser et promouvoir un environnement de travail positif.

Connaissance de la mission, du mandat, de la structure, des rôles, des responsabilités, des politiques, et des pratiques opérationnelles standards du SCC, ainsi que des directives régissant la prestation des programmes et services en santé mentale, afin de coordonner la prestation des programmes de la SII et fournir des options de traitement, et de veiller à leur conformité avec les priorités du SCC.

Connaissance des règlements et lois applicables, tels que la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC) et le Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (RSCMLC), le Code criminel du Canada, et la Charte des droits et libertés, afin de déterminer leur

incidence sur les programmes et services du SCC et de la SII; et administrer la Stratégie nationale d'intervention intensive au sein d'un établissement fédéral pour délinquantes.

Connaissance des lois pertinentes, y compris la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels, et la Loi sur la gestion des finances publiques, afin de gérer le travail de l'unité.

Connaissance des rôles et responsabilités des diverses professions au sein de l'équipe interdisciplinaire en santé mentale, des autres organismes présents dans l'établissement et dans l'organisation, ainsi que de leurs mandats, programmes, pratiques de gestion, et objectifs corporatifs, afin de saisir les enjeux politiques et sociaux, et le climat culturel dans l'établissement; encourager une approche d'équipe collaborative et coordonnée; et, faciliter le partage d'informations en ce qui a trait à la santé mentale.

Connaissance des rôles et des relations des organismes partenaires et des équipes multidisciplinaires en santé mentale, y compris des agents de libération conditionnelle, agents de liaison autochtones, intervenants de première ligne, travailleurs sociaux, personnel infirmier, psychologues, autres professionnels de la santé, conseillers spirituels, et organismes communautaires, afin de coordonner les programmes et les services liés au traitement, et partager des renseignements.

Connaissance des populations de délinquants et des sous-cultures, ainsi que de leurs diverses dynamiques, y compris la diversité culturelle, de genre, et ethnique, les différences sociales, et les besoins en matière de traumatismes et de santé mentale, afin de diriger et de guider l'équipe de la SII.

Connaissance de différents domaines comme le travail social, la psychologie, et la criminologie ainsi que des principes et pratiques liés à l'élaboration de programmes et de traitements pour délinquantes, afin de comprendre le comportement humain, et gérer adéquatement l'exécution de la SII; et, connaissance des principes énoncés dans La création de choix, afin de s'assurer que toutes les décisions tiennent compte des traumatismes et du genre.

Connaissance des principes de gestion et d'évaluation en matière de santé mentale, d'intervention en situation de crise, de counseling, ainsi que des programmes et services en santé mentale qui existent, afin de soutenir le bien-être des délinquants, tout en assurant une approche holistique et en respectant les principes régissant la prestation de services en santé mentale.

Connaissance des principes et pratiques en matière de gestion et d'administration, afin de superviser le travail et surveiller les ressources de l'unité de la SII.

Connaissance des tendances et des faits nouveaux dans le domaine des programmes et des options de traitements en santé mentale dans un milieu correctionnel afin de contribuer à la révision ou à l'élaboration de stratégies de programmes.

Habilités verbales, afin de fournir des conseils, des orientations, et des formations à la direction et au personnel; et, demeurer en contact et collaborer avec les membres des équipes en santé mentale.

Le travail exige une connaissance de l'article 10 de la loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et des règlements, et de l'article 2 du Code criminel du Canada dans le but de respecter les exigences de désignation d'agent de la paix. Des aptitudes d'écrire sont exigées pour rédiger les rapports d'incident et d'observation en ce qui a trait aux attitudes négatives des délinquants ou à leur comportement incorrect, en conformité avec les exigences de la désignation d'agent de la paix.

Effort

Un effort physique est requis pour :

Demeurer assis pendant de longues périodes devant un ordinateur ou lors de l'examen de documents, de l'analyse des besoins, et de la participation à des réunions.

Un effort intellectuel est requis pour :

Gérer la prestation des modalités de traitement en MVS pour les délinquantes à sécurité minimale et moyenne ou dans une UGMF pour les délinquantes à sécurité maximale ayant des problèmes de santé mentale, des limites cognitives et des problèmes de comportement, ainsi que pour les délinquantes à risque et à besoins élevés à tous les niveaux de sécurité.

Planifier et diriger les activités de l'équipe interdisciplinaire en santé mentale de la SII, et coordonner la prestation d'un continuum de soins afin de favoriser le bien-être et la réinsertion sociale des délinquantes.

Consulter les superviseurs cliniques en ce qui concerne la prestation des programmes et des interventions qui sont offerts aux délinquantes, afin d'assurer que le traitement et la réinsertion sociale sont adaptés aux besoins et aux problèmes de comportement de chaque délinquante.

Surveiller les opérations de programme et services de la SII, et fournir un niveau et un éventail appropriés d'interventions en santé mentale aux délinquantes en UGMF, ESA, et MVS.

Veiller à ce que les interventions, les programmes et les options de traitement soient offerts dans un environnement suffisamment restrictif pour maintenir la sécurité publique, tout en offrant un milieu sûr et sécuritaire aux délinquantes.

Diriger la philosophie de la SII et intégrer toutes les activités connexes, y compris l'évaluation, l'intervention thérapeutique, l'intervention de crise et la prestation de soins de santé et de services de sécurité; et, élaborer des stratégies créatives pour régler les problèmes et répondre aux besoins individuels des délinquantes dans toutes les disciplines.

Mettre en œuvre, surveiller et recommander des améliorations à la prestation de stratégies et d'activités d'intervention en santé mentale et en comportement, et à la communication de l'information.

Faciliter une approche d'équipe de collaboration et de coordination pour les plans de traitement en santé mentale de chaque délinquante et faciliter la communication d'information en santé mentale à l'équipe de gestion de cas pour assurer l'efficacité du soutien et de la surveillance des progrès des délinquantes.

Encourager et assurer la formation continue en santé mentale des subordonnés pour que les compétences soient maintenues et le personnel tenu au courant des faits nouveaux en santé mentale, ce qui influe sur l'intégrité des programmes et services en vigueur.

Évaluer les besoins en ressources humaines, financières et matérielles, et élaborer les plans opérationnels de l'unité.

Responsabilités

Ressources humaines :

Gère le personnel subordonné et les équipes de projet, répartit le travail, établit l'ordre des priorités, fournit une orientation et engage l'équipe vers les objectifs; encourage et facilite l'accès à l'apprentissage et au perfectionnement continu; surveille les progrès et évalue le rendement; s'occupe de la dotation et de la planification des ressources humaines; met en œuvre des politiques et des normes en matière de ressources humaines et encourage un milieu de travail équitable.

En conformité avec les exigences de la désignation d'agent de la paix, prépare des rapports verbaux et écrits destinés au personnel correctionnel (traitant des observations recueillies sur le comportement des délinquants) dans le but de les aider à prendre des décisions quant à la discipline des délinquants, leurs mouvements et leurs transfèrements, ainsi que la sécurité globale et le maintien de l'ordre au sein de l'établissement. Le titulaire veille à ce que les délinquants respectent les règlements ministériels. Le titulaire peut recommander une mesure disciplinaire qui varie depuis une réprimande verbale à une recommandation de dépôt d'une accusation (cette mesure est conforme à l'article 10 de la loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition). Le titulaire peut arrêter et accuser un délinquant suspect, en conformité avec l'article 2 du Code criminel du Canada.

Ressources financières :

Gère le budget de l'unité.

Ressources techniques :

Assure la garde et est responsable de l'utilisation et de l'entretien d'un ordinateur personnel et des périphériques informatiques, du matériel de bureau standard, et de fichiers papier et électroniques.

Conditions de travail

Conditions physiques :

Le travail implique une exposition au bruit du bureau, au manque d'espaces privés, aux interruptions, et aux reflets d'un écran d'ordinateur.

Le travail est effectué dans un établissement correctionnel fédéral et implique des interactions étroites avec les délinquantes, ce qui génère un risque accru de violence verbale ou d'agression physique.

Conditions psychologiques :

Le travail peut générer un stress potentiel résultant de la gestion de multiples demandes et de priorités conflictuelles; et, le travail peut impliquer un stress post-traumatique et une fatigue émotionnelle en raison du travail effectué dans un environnement à risque élevé.